

Compte rendu du conseil de quartier du 21 septembre 2022

Présents :

Elus municipaux : Madame FERREIRA DE MATOS Véronique, Monsieur MOUTAUD Christophe, Monsieur, DELAITRE Thierry

Coordinateur des Conseils de Quartier : Monsieur KHARADJI Pascal

Elus du conseil : Mesdames CHARLES Marie-Hélène, DEMEURE Isabelle, DEVERINES Mariane, RIVET Jacqueline, DROISSART Yvette, BROSSARD Charline, TARANTINI Elise

Messieurs BOBKO Jean Pierre, BUDNY Francis, SENTRY Gérard, DESABRES Jean, VERGNIER Michel

Début de la réunion 18h30 fin 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du dernier compte-rendu
2. Présentation du dispositif médiation numérique par le Conseil Départemental concernant la possibilité de mettre en place un accompagnement pour aider à prendre en main un équipement informatique,
3. - Retour sur le traitement des balades urbaines et des demandes individuelles,
- 4- Tour de table sur les sujets à traiter liés au quartier en reprenant les projets initiés en 2021/2022 pour les réaliser en 2022/2023,
- 5- Commission de coordination des conseils de quartier courant octobre pour définir un calendrier des manifestations avec Actions Quartiers,
- 6 - Rencontre avec Evolis 23 en novembre pour aborder la TEOMI (Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères incitatives)
- 7- Poursuite de la balade urbaine sur le périmètre du quartier

1. Approbation du derniers compte rendu :

Il n'y a eu aucune objection sur l'approbation du compte- rendu, il a été voté à l'unanimité.

2. Présentation du dispositif médiation numérique par le Conseil Départemental concernant la possibilité de mettre en place un accompagnement pour aider à prendre en main un équipement informatique

Le conseil départemental déploie sur Guéret une aide pour les personnes ne maîtrisant pas du tout l'outil internet. Cette action débutera à partir du 7 Novembre 2022 jusqu'à fin juillet 2023. Ce dispositif est entièrement gratuit et ce fait sur réservation au 06.35.20.05.92. Ces ateliers se feront tous les lundis après-midi au Présidial en deux sessions de groupe de quatre.

Le Conseil après discussion sur l'opportunité de s'engager en appui de cette proposition du Département, s'engage à rédiger un courrier qui sera affiché.

3.- Retour sur le traitement des balades urbaines et des demandes individuelles

M.MOUTAUD indique que toute demande est systématiquement examinée par le service technique ; certaines demandes individuelles ont déjà été traitées ou le seront prochainement.

4. Tour de table sur les sujets à traiter liés au quartier en reprenant les projets initiés en 2021/2022 pour les réaliser en 2022/2023,

Cette année nous n'avons pas mal de projet à développer comme l'organisation d'un repas de quartier à thème, l'organisation d'un vide grenier, organiser une scène ouverte pour la fête de la musique, baliser les chemins.

- Concernant le marché d'actions quartiers, les conseillers indiquent que la communication pourrait être améliorée.
- Chemin de promenade M. SAVOURAT, chef de service au Dépt23 qui gère le plan départemental itinéraire et randonnée a été contacté par Anima, il y a 2 animateurs. Nous devons lui préciser notre projet. Date est retenue pour effectuer des balades sur le terrain et voir la faisabilité.
- Fête de la Musique : le conseil demande un accompagnement pour ce projet et s'oriente vers une scène ouverte des quartiers.
- Repas de quartier thématique : il faut choisir un thème.

5- Commission de coordination des conseils de quartier :

Courant octobre aura lieu la commission de coordination afin de valider les projets et d'établir un calendrier des manifestations pour coordonner les actions qui pourront être faites via Action Quartiers.

Nous prévoyons de nous retrouver le 4 octobre afin d'étoffer nos projets pour ce qui concerne les détails concrets.

6 - Rencontre avec Evolis 23 :

Au mois de novembre est prévue une rencontre avec Evolis23 afin d'aborder la TEOMI : taxe d'enlèvement d'ordures ménagères incitatives
la date sera communiquée ultérieurement

7- Poursuite de la balade urbaine sur le périmètre du quartier :

La date du 10 Octobre a été retenue pour poursuivre la ballade urbaine. Le départ se fera place maindigour à 14h.

8- Questions diverses :

Il est évoqué le festival des solidarités, la Mairie ne dispose pas d'information supplémentaire à nous transmettre.